



VIVRE À VOUREY

.....
JUN 2017

BULLETIN MUNICIPAL n° 92
.....

Un city stade au
cœur du village





Le printemps arrive et notre village s'embellit comme chaque année avec les différentes plantations que nous proposent Stéphane Philippe et Adrien. Les plants proviennent de nos horticulteurs locaux Frédéric et Sylviane Jaillot qui fournissent également de nombreuses collectivités.

Le nettoyage de printemps, en mars dernier, a permis de ramasser tous les débris laissés notamment par le manque de civisme de certains. Les nombreux enfants et les volontaires de tous âges ont sillonné le village avec détermination et un camion bien rempli a été conduit à la déchèterie.

Des incivilités se multiplient également au cœur du village avec des dégradations de plus en plus nombreuses sur le mobilier urbain, les arbres, ... Elles font perdre du temps et de l'argent à tout le monde. Nous n'avons pas encore trouvé de solutions. Nous espérons toutefois que les futurs investissements seront préservés, comme le futur "city stade".

Construit près de l'école, au centre du village, il sera ouvert à tous dans un esprit de convivialité et de bien vivre ensemble.

De même, le parc de jeux des enfants, fortement utilisé, fera peau neuve après 18 ans d'existence. C'est le lieu de rencontre des petits et de leurs familles.

Après avoir réaménagé les bâtiments et les espaces publics pour répondre aux nouvelles normes en diminuant les frais de fonctionnement et en répondant à une démarche citoyenne, la municipalité a fait le choix de rentrer dans le dispositif ZÉRO PESTICIDES. L'agence de l'eau nous a accompagné à hauteur de 80% pour former et équiper nos services pour désherber écologiquement notre village. Cette réussite sera effective avec la tolérance et les actions de chacun.

Les travaux de la première tranche de la route des Rivoires se poursuivent et cet été tout sera fini. Nous pouvons déjà apprécier l'éclairage à LED et attendons avec impatience les trottoirs pour se déplacer en toute sécurité. La phase 2 des travaux est en cours de finalisation et commencera par le remplacement des luminaires. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions du SEDI, du département et de la région.

Les pensionnaires de Val Marie sont installés dans les pavillons Chartreuse, Belledonne et Vercors. Plus moderne et fonctionnelle, notre EPHAD répond enfin aux exigences de sécurité. Merci à François Bosment et l'ancienne équipe municipale pour l'élaboration de ce gros dossier, sans quoi cela n'aurait pas été réalisable. Pour les travaux du château, le parc sera fermé au public pendant dix mois.

Parallèlement, un groupe de travail composé d'élus et de membres des commissions extra-municipales se mobilise pour réfléchir sur l'aménagement de la route de l'église, le devenir de l'emplacement de la cure qui sera détruite et sur la sécurisation du quartier tout entier.

Notre village est aussi en pleine transformation économique avec l'extension et la venue de plusieurs entreprises. Le dialogue est notre priorité pour que nous cohabitons dans les meilleures conditions possibles et en préservant le bien vivre de notre commune.

Vos avis et vos idées nous intéressent. Des commissions sont ouvertes aux voureysiens qui le souhaitent et des groupes de travail se forment. Cette co-participation nous permet d'œuvrer au mieux en poursuivant un unique objectif, celui de satisfaire l'intérêt général.

Rappelons-le : ensemble, nous construisons notre village.

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr : site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/ : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- info@commune-vourey.fr : pour contacter le maire et les services communaux
- ccas@commune-vourey.fr : pour toute demande d'ordre social
- urbanisme@commune-vourey.fr : pour toute demande relative à l'urbanisme
- secretariat@commune-vourey.fr : pour tout ce qui touche aux services à la population, la citoyenneté
- education@commune-vourey.fr : pour tout ce qui est afférent aux écoles
- associations@commune-vourey.fr : communiquer avec la commission Animations
- communication@commune-vourey.fr : pour transmettre des informations à publier sur les supports de communication de la commune (site internet, panneau lumineux, Vivre à Vourey)

Etat civil

Naissances

- William, Axel, Charly FUSTIER, le 10 janvier 2017
- Robin, Maurice, Louis MOREL, le 6 février 2017
- Rafael, Jean, Marco FERNANDES, le 16 mars 2017
- Mayline, Danaé TROUILLOUD, le 28 mars 2017

Décès

- Mme Yvette, Germaine, Raymonde épouse GRIMAL, le 16 janvier 2017
- Mme Nicole, Yvette LEMAIRE épouse BLANC, le 6 mars 2017
- M. Luc, Jean BREILLET, le 30 mars 2017

Urbanisme

Permis de construire

- RUFFIER DES AIMES, 245, route du Point du jour, habitation
- SARL MELBA - Bruno GUELY, 540, route du Sabot, habitation
- CHORIER-COLLET Josselin, 120, route de Chougnes, extension d'une habitation

Déclarations préalables accordées

- ROBERT Patrick, 155, route des Rivoires, piscine + portail
- GILLET Christian, 250, route de Cerveloup, piscine + abri de jardin
- BEAUFILS Carole, 165, route de Valence, piscine
- COSNARD Henri, 625, Le Grand chemin, abri voitures
- ORJOLLET Richard, 80, route du Sabot, véranda
- ORJOLLET Richard, 80, route du Sabot, piscine + local technique
- COMMUNE DE VOUREY, Le Ruisseau, city stade
- REYNOUD-LYAT Tania, 115, route des Pierres Blanches, mur de clôture + abri bois
- BOUVIER-PATRON Henri, 45, route de Cerveloup, abri bois
- MARCHAND Patrick, 220, Le Grand chemin, division de parcelles
- CURSOUX Vincent, 100, rue de la Mayette, piscine
- MONTI Gérard, 375, route du Sabot, véranda
- DA SILVA David, 225, chemin du Bayard, piscine
- DESSAINJEAN Alexandre, 100, route des Rivoires, piscine
- RUFFIER DES AIMES Yann, 245, route du Point du jour, piscine + pool house

Carnet rose

Une petite princesse, nommée Mayline, a pointé le bout de son nez le 28 mars 2017 à 10 h 38.

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents Nicolas (notre jeune conseiller) et Solène. Bienvenue à Mayline !!!!



Plan canicule

Comme chaque année, le CCAS s'organise pour l'éventuelle mise en place du plan canicule 2017 et répertorie les personnes âgées de plus de 65 ans, seules ou fragilisées, ayant besoin d'assistance en cas de fortes chaleurs. Un imprimé est à votre disposition en mairie pour vous inscrire. Vous pouvez éventuellement téléphoner au 04 76 07 05 19 pour obtenir cet imprimé.

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi et vendredi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18- 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE :

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du Pays Voironnais :

04 76 67 60 10

Pour les urgences : 04 76 67 60 20

Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu le troisième jeudi

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 92 - Juin 2017

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Daniel Blanc

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017

Affluence record au nettoyage de printemps



40 personnes dont 10 enfants étaient présentes ce samedi matin 18 mars pour notre traditionnel nettoyage de printemps. Les volontaires, armés de gants, bottes, gilets jaunes, sacs poubelle, ainsi que d'une énorme BONNE HUMEUR se sont répartis en cinq groupes pour couvrir les différents quartiers et routes du village (le Grand chemin, les Rivoires, le centre village, la station d'épuration, les Gallandières, ...) Avant de partir, sous un ciel laiteux, la photo de famille devant l'Espace Jean-Roybon rassemblait tous les Voureysiens, autour du tracteur de Jean-Luc. Pour leur plus grand plaisir, les enfants sont tous montés dans la remorque, sous la caméra embarquée du drone piloté par Maxime HARDY.

Retour au village vers 11 h 30 pour partager le casse-croûte offert par Marc Martin, Karim Sadi et la boulangerie Trouilloud. Au menu : croissants, pains au chocolat, pains, brioche, poulet rôti, saucissons, cornichons, olives, pâté, chips, fromage, jus de fruits, vin blanc et café. Un grand merci à tous et à l'année prochaine pour un nouveau temps de citoyenneté et de convivialité.

Le département de l'Isère est placé en vigilance sécheresse

Le Comité départemental de l'Eau (CDE) s'est réuni le 14 avril 2017 pour avis sur la situation de la ressource en eau du département. L'hiver a été particulièrement sec dans les Alpes du Nord suivi d'un printemps précoce et très chaud. Le déficit pluviométrique est globalement de 40 % sur le département et les stocks de neige sont déjà nuls à des altitudes inférieures à 2 000 mètres. Tous les bassins sont extrêmement déficitaires y compris les massifs montagneux intérieurs à l'exception du Dévoluy et de la Haute Romanche qui ont bénéficié de retours d'Est durant l'hiver.

La situation des cours d'eau est globalement en dessous des moyennes saisonnières avec une tendance à la baisse depuis plusieurs jours du fait de l'absence de précipitations et du démarrage précoce de la végétation. Les quelques précipitations annoncées pour les prochains jours ne devraient modifier que très temporairement cette situation.

Globalement les nappes ne se sont pas rechargées comme attendu au cours de

l'automne et de l'hiver passés. La tendance depuis plusieurs mois est à la baisse alors que l'on devrait constater à cette saison la fin de la recharge voire une amorce de décharge. Les nappes sont à des niveaux proches de la moyenne à très bas pour la saison.

A l'issue de cette consultation, le préfet de l'Isère place en vigilance tout le département de l'Isère pour les eaux superficielles et souterraines. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource.

Eu égard à l'évolution de la situation pour les semaines à venir, le CDE pourra être amené à se réunir prochainement et à prendre éventuellement des mesures de



restriction en matière de consommation d'eau.

Aussi, il est demandé à chacun une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen doit d'être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Critérium du Dauphiné 2017

Mardi 6 juin, la 69^e édition du critérium du Dauphiné arrivera dans Tullins.

Vous pourrez vivre en direct l'arrivée devant le stade Jean-Valois à partir de 15 heures.

Attention : les coureurs arriveront de Saint-Quentin. La D45 sera fermée pour la journée de 7 heures à 17 heures entre le rond point de Carrefour Market jusqu'au niveau des feux tricolores rue de Saint-Quentin. Pour ceux qui empruntent cet itinéraire dans ces horaires, soyez vigilants. Une déviation sera tout de même mise en place.



Nos pompiers à l'honneur ce 8 mai



Bien que l'horaire fût matinal, nombre de voureysiennes et voureysiens (anciens, parents, enfants et élus) se sont retrouvés ce lundi matin 8 mai à 9 h 30 devant le monument aux morts pour commémorer le 8 Mai 45.

La température était fraîche, le ciel était nuageux, les voureysiens étaient eux souriants

et contents de se retrouver autour des six ports drapeaux présents (sections des anciens combattants de Vourey, Tullins, Cras et du maquis de Chambaran) et des sapeurs-pompiers mis cette année à l'honneur par notre maire Fabienne Blachot-Minassian. Le diplôme d'honneur de la commune leur a été remis. Appelés un à un, ils ont été accompagnés de-



vant le monument par les enfants qui avaient fabriqués des lances en carton et ont planté un petit drapeau français dans la jardinière face au monument.

Après les discours, l'assemblée a chanté la Marseillaise à capella avant de partager café, jus de fruit et brioche sur la place du village.

Tailles, tontes, tronçonneuses, l'été bientôt là dans un mois

Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples: tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Les Petites Matinées vous invitent à leur prochaine rencontre

Samedi 10 juin, salle de la Galise, Espace Jean Roybon, Vourey, de 9 h 30 à 12 h

LE DROIT À L'ERREUR ?

OU APPRENDRE DE SES ERREURS, QUE DU BONHEUR !

Face à l'erreur, avons-nous une réaction très "cool", sereine ? pour nous ? pour les autres ?

L'erreur est souvent vécue comme un échec, parfois avec des conséquences émotionnelles difficiles car il n'est pas simple d'accepter de faire des erreurs.

A l'ère du besoin de perfection, du burn out, le rapport à l'erreur est parfois extrêmement compliqué pour diverses raisons...

Et si nous nous accordions le droit de faire de l'erreur un bonheur ?



Ce sujet vous intéresse ? Venez nous rejoindre pour partager, échanger, nous enrichir mutuellement.

Ce temps se veut être un temps de partage en toute simplicité, de rencontres tout âge confondu, de respect de la parole de chacun (et on n'est pas obligé de parler) et de plaisirs à commencer par le café, thé et petits gâteaux.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager

L'équipe organisatrice,
Hélène, Jocelyne, Isabelle et Catherine

Rencontre avec Corine Hochez socio esthéticienne et esthéticienne sur Vourey

C'est avec grand plaisir que nous avons rencontré Corine qui réside sur Vourey depuis six ans et qui vient de changer de carrière professionnelle il y a six mois.

Et oui, Corine avant d'exercer ce joli métier d'esthéticienne était aide soignante diplômée. Après plusieurs formations, elle a décidé de s'installer pour faire du domicile, elle a même suivi une formation socio esthéticienne (pour les personnes fragilisées, âgées, afin de leur redonner du lien social et d'améliorer l'estime de soi).

C'est une passion pour cette jeune femme de s'occuper de nous tous et toutes et de nous chouchouter, nous bichonner. Ces créneaux sont du lundi au samedi avec de grandes plages horaires.

Elle excelle aussi pour les mariages (bien être, maquillage, prothèse ongulaire).

Tous ces produits sont sans parabène et d'origine française.

Alors n'hésitez pas à contacter Corine au 07 60 84 02 01 ou corine38000@yahoo.fr

Elle se fera une joie de vous dorloter.



Les jeunes électeurs au rendez-vous

Une nouvelle fois à Vourey, le taux de participation aux élections présidentielles a été plus élevé que la moyenne nationale : 80,66 % au premier tour et 78,65 % au second tour.

Ces élections ont été l'occasion pour nos jeunes voureysiens fraîchement entrés dans la majorité de venir déposer leur bulletin dans l'urne pour la première fois. Clin d'œil à Anaëlle Viho et Thibaut Pichon, nos deux plus jeunes électeurs qui fêtaient leurs 18 ans trois jours avant le premier tour.

Ce devoir citoyen se poursuit pour les élections législatives qui se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin prochains. Ces élections permettront d'élire nos députés et d'ainsi renouveler la composition de l'Assemblée nationale. **Attention, le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.**



Vogue 2017

Une fois encore la vogue tant attendue par les enfants, prendra ses quartiers à Vourey, le week-end du 17/18 juin. Les forains mettront leurs manèges à votre disposition pour le plus grand plaisir des petits et des moins petits. Notez bien qu'un feu d'artifice sera tiré le samedi 17 juin, venez nombreux.

Info pratique... pour changement d'adresse en ligne

Il existe un site internet où plusieurs fiches pratiques peuvent être consultées : pour refaire les papiers, pour la famille, pour le social et la santé, le travail, le suivi de courrier, ... et aussi des questions diverses et variées.

Notre exemple aujourd'hui : je déménage quelle formalité ? que dois-je faire ? Le site s'appelle :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Il faut juste cliquer sur l'accès ► **Accéder aux services en ligne**

On clique et on se laisse guider !!!

On nous demande nos coordonnées, quelques codes (n° de sécurité sociale, n° de sociétaire, ...) et le changement pourra être fait auprès de votre sécurité sociale, CAF, Impôts, EDF, ...

On peut vérifier tout au long de la saisie que tout est bon et après vérification on peut valider.

Une fiche nous indique également les adresses de tous ces services.

Très facile d'accès et bien expliqué.

Bon clic !



Retour du désert...

Laura Pierre (sapeur-pompier volontaire - SPV à Vourey) et Laura Terpend (SPV à Chimilin) sont rentrées de leur belle aventure au Rallye Aïcha des Gazelles 2017.

Organisé pour la 27e année, ce rallye 100% féminin s'est déroulé sur huit jours dans le sud marocain. 134 équipages étaient au départ dans la catégorie 4 x W4. Les Laura's ont affronté le désert pour la deuxième fois (première participation en 2014) et terminent le rallye à la 21e place au classement général.

La navigation à l'ancienne ainsi que le franchissement des dunes, des reliefs ou encore des herbes à chameaux n'ont pas été de tout repos : "Quelques galères de navigation ou d'ensablement nous ont ralenties mais notre première expérience nous a permis d'être beaucoup plus sereines et confiantes dans nos choix. Nous avons mal-

heureusement dû faire appel à l'assistance mécanique suite à un problème de direction assistée, cela nous a fait perdre 8 places au général."

Elles évoquent cette aventure avec passion : "Cette deuxième participation a été riche en émotions et en belles rencontres. Le stress, la joie, l'excitation, la détermination et la solidarité entre les Gazelles étaient au rendez-vous. Nous avons beaucoup apprécié les paysages à la fois magnifiques et hostiles du désert. Ce rallye a été éprouvant mais passionnant. Nous sommes fières de notre parcours et nous remercions nos partenaires

ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenues pour que nous puissions vivre cette aventure."



L'extension de Val Marie est terminée



Patrice Chocq est le directeur territorial de l'EHPAD de Val Marie, tâche qu'il assume en parallèle avec la direction de la maison Saint-Germain à La Tronche.

Agé de 60 ans, cet homme énergique, passionné, est très attentif et très attaché à ses résidents. Patrice Chocq, féru d'histoire, pensait embrasser une carrière de professeur d'histoire géographique. Mais, sur les conseils de son oncle, il rentre en juillet 78, pour un contrat de deux mois dans un centre éducatif et professionnel (lieu qui accueille de grands délinquants en vue d'une réinsertion). Difficile, passionnant, mais il prend le virus et cela fait maintenant 39 ans qu'il œuvre. Après s'être spécialisé dans le handicap mental, le handicap physique, il se spécialise dans le domaine des personnes âgées. En septembre 2016, il succède à Pascal Frêne à Val Marie avec pour objectifs de terminer les travaux d'extension engagés et mettre en place la refonte de l'établissement dans le respect des textes de lois. Professionnaliser l'EHPAD tout en gardant l'âme familiale de l'établissement. *"Pour que le projet s'adapte aux besoins et aux attentes des résidents et non l'inverse. Mener le projet afin que le singulier l'emporte sur le pluriel. Apporter un confort de vie et rester dans le respect de la vie humaine en favorisant la liberté de circuler librement en toute sécurité dans l'EHPAD, avec à l'appui un PVP (Projet De Vie Personnalisé) réévalué tous les ans".*

Les travaux

Depuis vendredi 05 mai 2017, il n'y a plus aucun résident ni personnel soignant dans le château. Tout le monde a déménagé dans la nouvelle aile. Ce déménagement s'est avéré compliqué, long, difficile et épuisant, digne d'un des travaux d'Hercule, mais cela en valait la peine. Les chambres individuelles sont spacieuses, lumineuses et équipées d'un mobilier cosy, chaleureux et coordonné avec beaucoup de goût. Elles disposent d'une grande salle de bain privative ainsi qu'un

bureau et une grande télé.

La salle de restaurant lumineuse, organisée en petites tables de quatre est chaleureuse et propice à partager.

Les cuisines disposent d'un équipement professionnel digne d'un restaurant de grand chef et tous les repas sont préparés sur place. Si je me fie à la douce odeur que j'ai senti au cours de ma visite, il n'y a pas de doute sur la satisfaction des pa-

pilles des résidents.

De grandes salles séparant linge propre et linge sale permettent de faciliter la tâche du personnel tout en respectant les normes d'hygiène.

Autres atouts : une technologie hi tech : alarmes, téléphones, machines à laver les bassins, ...



La réfection du château

Les planchers et les plafonds vont être totalement refaits. Le second étage ainsi que le grenier seront condamnés pour des raisons de sécurité. Le premier étage sera totalement réhabilité toujours dans l'esprit d'une décoration chaleureuse qui laisse penser qu'on est à la maison.

Les vieux volets ne seront pas remplacés et 20 % de l'extérieur du château sera réhabilité. La partie religieuse pour le moment reste en état. L'EHPAD accueille 26 personnes, en bas, dans les deux ailes. 12 personnes au premier étage et après la réhabilitation, création en 2018 de douze lits pour des personnes atteintes d'Alzheimer. Ce qui portera le nombre de résidents à cinquante.

Pendant la durée des travaux, le parc sera fermé au public pour des raisons évidentes de sécurité. Mais M. Chocq a à cœur de réouvrir le parc au public avec comme projet d'y installer à terme une ferme pédagogique. Excellent moyen de ne pas faire de Val Marie une simple maison réservée aux personnes âgées et malades atteints d'Alzheimer mais un vrai lieu de vivre ensemble intergénérationnel.

Pour conclure, M. Chocq se pose de vraies questions d'intérêt général. *"Beaucoup de choses ont changé dans le domaine de la gestion des personnes âgées, mais il faut rester vigilant afin que trop de professionnalisation n'empêche pas de garder en tête l'objectif essentiel qui est, le résident, avec*

le respect, la dignité, la bienveillance et les soins et l'affection que nous leur devons. Il faut changer les regards sur la maladie, mobiliser les pouvoirs publics pour faire d'Alzheimer une cause publique. Et quel devenir pour la gérontologie ? On vieillit de plus en plus, on maintient les gens à leur domicile le plus longtemps possible, mais à un moment l'EHPAD devient un lieu incontournable. Comment préparer les gens concernés, la famille ?"

Ce qui est certain, c'est que les résidents de Val Marie ont non seulement, un lieu d'accueil superbe mais aussi une équipe professionnelle pluridisciplinaire, qui à grand

renfort de coordination et groupes de travail est aujourd'hui une équipe impliquée, responsabilisée et formée afin de promouvoir l'éthique et la culture de la bienveillance envers nos anciens.

Entretien de Patrice Chocq avec Véronique Marry, élue municipale



Budget primitif 2017

Le vote annuel du budget est un acte majeur pour les collectivités. C'est le document de base indispensable pour engager toutes les actions communales, qu'elles soient obligatoires (remboursement de la dette, dépenses de personnel, fonctionnement des écoles etc...) ou choisies (réfection de telle ou telle voirie, fonctionnement des écoles, aménagement de tel ou tel bâtiment).

Le budget primitif 2017 a donc été voté à l'unanimité (contrairement à ce qui a pu être écrit) le 13 avril 2017 pour un montant total de 2 060 652,51 € répartis à hauteur de 956 618,49 € pour la section d'investissement et de 1 095 034,02 € pour la section de fonctionnement.

La baisse des dotations de l'Etat amorcée en 2015 se poursuit en 2017, ce qui a contraint le conseil municipal à voter (13 pour et 6 contre) pour la première fois depuis 8 ans, une hausse de l'impôt sur les ménages. Hausse modérée de 0,5% indispensable au maintien d'un niveau d'autofinancement presque équivalent aux années antérieures.

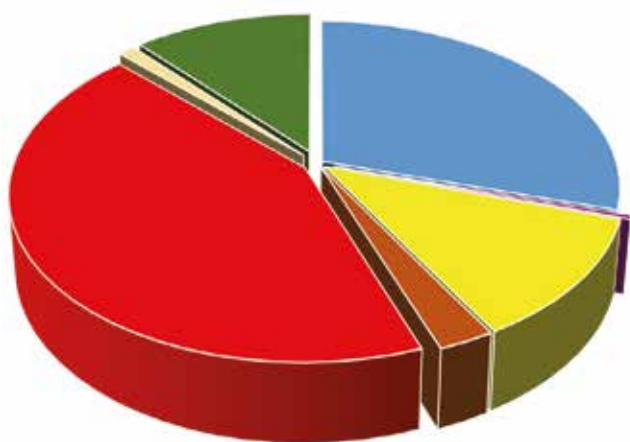
Le taux de la taxe d'habitation (TH) passe donc de 13,58 % à 13,65 €, le taux de la taxe foncière sur le foncier bâti (TFB) passe de 19,58 % à 19,95 % et le taux de la taxe foncière sur le foncier non bâti (TFNB) passe de 55,05 % à 55,33 %.

La situation financière de la commune est saine et les différents ratios : endettement,

dépenses de personnels, autofinancement sont bons et inférieurs à la moyenne départementale (pour les communes de même catégorie démographique : 500 à 1 999 habitants).

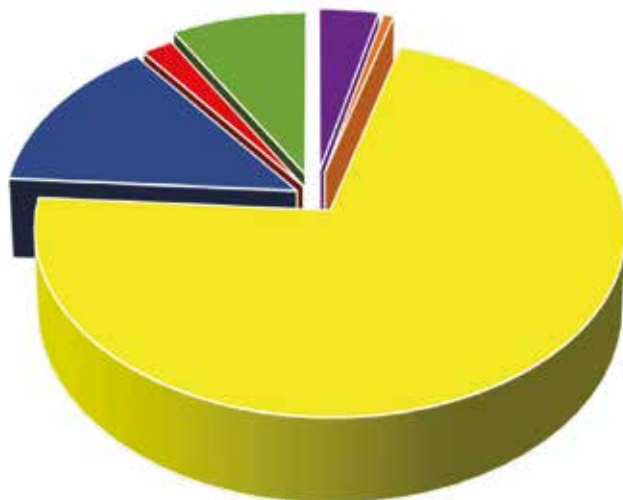
On ne peut pas évoquer le budget de la commune sans évoquer l'intercommunalité : La nouvelle compétence "lecture publique" va générer une augmentation des taux intercommunaux de l'impôt sur les ménages et une baisse des dotations perçues par la commune. Mais il s'agit là de financer un service nouveau qui bénéficie à l'ensemble des habitants du Pays Voironnais.

Dépenses de fonctionnement



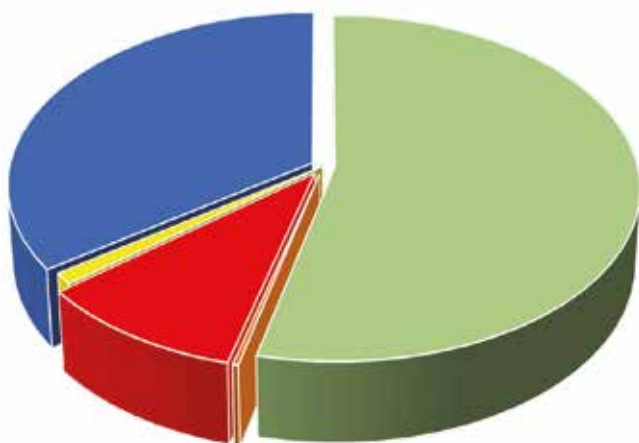
■ Charges à caractère général 324 748 € (électricité 59 000 €, achat de repas 60 000 €, entretien de voiries 55 000 €, contrats de maintenance 27 300 €, fournitures 11 000 €) ■ Charges de personnel 472 363 € (personnel titulaire 280 092 €, Ursaaf 51 000 €) ■ Dépenses imprévues 2 500 € ■ Subventions et participations 128 441 € (subventions aux associations 8 600 €, participations aux syndicats intercommunaux SIEP, SIHO 1 782 €, SDISS 37 260 €, indemnités élus 57 900 €) ■ Intérêts de la dette 29 098 € ■ Dotation aux amortissements 10 769 € ■ Autofinancement 126 114 €

Recettes de fonctionnement



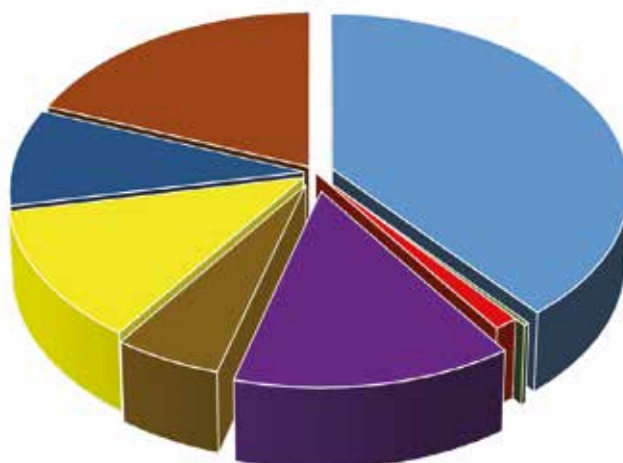
■ Atténuation des charges 39 800 € (assurance maladie du personnel) ■ Produit des services 90 990 € (portage repas et cantine scolaire 77 500 €, TAP garderie 11 500 €) ■ Impôts et taxes 787 541 € (impôts sur les ménages 579 690 €, dot. solidarité communautaire 49 165 €, taxes sur les pylônes 67 000 €) ■ Dotations subventions participations 149 134 € (DGF 73 677 €, dotation solidarité rurale 23 390 €) ■ Revenu des immeubles 21 280 € ■ Produits exceptionnels 6 089 €

Dépenses d'investissement



■ Remboursement de la dette en capital 96 380 € ■ Cautions 700 € ■ Electrification 7 261 € ■ Acquisitions d'immobilisations 513 929 € (city stade 81 000 €, aménagement deuxième étage mairie 11 000 €, route des Rivoires 258 000 €, jeux d'enfants 38 000 €, démolition cure 50 000 €, chapelle Sanissard 9 200 €) ■ Travaux en cours 334 380 € (provisions OAP)

Recettes d'investissement



■ Excédent antérieur 356 952 € ■ Cautions 700 € ■ Autofinancement 173 898 € ■ Taxe d'aménagement et FCTVA 83 141 € ■ Subventions 112 000 € ■ Emprunt 48 800 € ■ Autofinancement prévisionnel 2017 126 114 € ■ Amortissements 10 769 €

Souvenirs, souvenirs

Ces anciens élèves, nés en 1966 et 1967, auront cette année un demi-siècle. Encadrés par une équipe enseignante composée à l'époque de Madame Videlier, Madame et Monsieur Cœur, la jeunesse vourey-sienne des années 77 posait avec fierté dans le parc municipal à l'occasion de la traditionnelle photo de classe. Regardez bien, vous les reconnaîtrez peut-être ? Nous leur souhaitons un joyeux anniversaire.

Vous trouvez, de gauche à droite

En haut : Catherine Vignon, Régis Chabert, Didier Treillard, Bernard Girin, Franck Carusso, Martine Girin, Jean-Michel Conte, Cécile Treillard.

Au milieu : Marie-Catherine Fontugne, Isabelle Juge, Guy Chevallier, Valérie Blandino, Jean-François

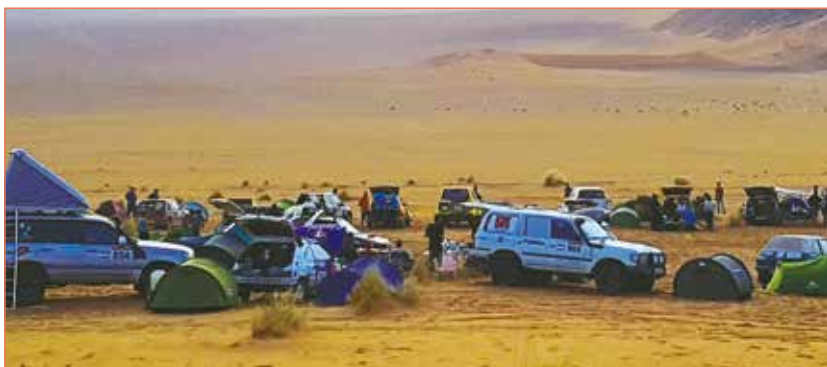


Blachot, Sophie Borgnino, Laurent Breillet, Pierre Faure-Roland, Béatrice Volpe

En bas : Marie-Pierre Moulin, Patrick Da Piedade,

Didier Oro, Jean-Luc Milord, Valérie Reynaud-Dulaurier, Alexandre Volpe, Corine Thonon, Cécile Bardin, Marie-Noëlle Laroche, Hervé De Biasi.

Raid 205 trophée : retour d'expérience du Maroc



De retour du raid 205 trophée, nous avons envie de partager avec vous cette expérience et aussi en profiter pour remercier tous ceux qui nous ont aidé, soutenus.

Ce raid humanitaire a eu lieu au Maroc du 3 au 13 avril 2017. L'objectif était de découvrir ce pays, ses coutumes mais aussi d'apporter des fournitures scolaires.

Pour cela nous avons créé une association "Sourires d'Enfants du Maroc". La préparation des voitures a été longue et fastidieuse. Puis à la rentrée, nous avons construit avec l'école du Sacré Cœur à Saint-Jean-de-Moirans et l'école du Bérard à Coublevie un projet pédagogique sur le thème de l'Afrique et plus spécialement sur le Maroc. Les enfants se sont beaucoup impliqués notamment en récoltant un nombre impressionnant de cahiers, stylos, cartables, peinture. Une partie de ces fournitures a été donnée à Tanger à l'association "Darna" qui signifie notre maison en arabe et qui aide les femmes et enfants en état d'exclusion. L'autre partie a été distribuée aux enfants et familles rencontrés le long de notre parcours.

Parlons un peu de ce parcours : nous avons fait environ 3 000 km en rejoignant d'abord le sud-ouest, Marrakech, Tafraoute, puis en traversant le sud marocain d'ouest en est, d'Assa aux dunes de Merzouga, la plupart du temps par des pistes, dans des paysages minéraux de toute beauté. Nous avons le plus souvent bivouaqué parfois dans des endroits complètement désertiques et isolés comme le plateau de sable, d'autres fois à côté d'auberges où nous avons pu profiter des sanitaires mais surtout de la piscine !!!

Nos sentiments sur le raid sont assez mitigés à cause du manque d'organisation de l'organisateur, des étapes très, trop longues, de 12 à 13 heures de conduite. Mais le plaisir de voir le sourire des enfants lorsque nous leur donnons quelques fournitures, les paysages tous plus magiques les uns que les autres, et aussi et surtout l'immense joie de partager cette expérience avec notre fille Laura ont largement compensé ces manquements. Laura à qui nous laissons le mot de la fin : "Vivement l'année prochaine qu'on reparte, mais avec mon frère".

Laura, Sylvie et Alex

Notre raid en quelques chiffres

Nous sommes partis le 31/03 de Saint-Jean-de-Moirans, direction Bidart (pays basque) puis traversée de l'Espagne pour prendre le bateau à Tarifa le lundi 3/04.

Nous sommes restés au Maroc du 3 au 13/04 puis retour à Vourey le 14/04 en début de soirée.

Au total nous avons parcouru quasiment 7 000 km dont 3 000 au Maroc en 11 étapes.

Les journées étaient bien chargées en général départ du bivouac vers 7h30 et arrivée vers 19h00 avec très peu de temps de pause.

Il y avait 73 voitures au départ et toutes sont arrivées à Meknes, plus les 4x4 d'assistance et les voitures de l'organisation, au total une centaine de voitures soit environ 200 participants.

Pour les résultats il n'y en a pas puisque c'est un raid et non un rallye mais il y a eu une "remise de trophée". L'équipage qui a parcouru le même nombre de kilomètres ou (celui s'en rapprochant le plus) que le Cayenne de l'assistance a remporté une inscription pour l'année prochaine. D'autres trophées ont été décernés, l'équipage le plus sympathique, le plus malchanceux, etc...



Volleyvou s'est engagé dans une action TAP

Volleyvou s'est engagé dans une action TAP pour animer une initiation au volley.

Muriel, Grégoire et Alain, disponibles vendredi 10/03/17 ont pu faire jouer la classe de CE-CM : classe de 20 élèves sur presque deux terrains malgré un podium présent au gymnase soit quatre équipes.

Nous avons été surpris par la majorité de filles (deux garçons pour cinq filles) mais parfait pour composer les équipes.

Tout d'abord, nous leur avons fait faire un échauffement puis progressivement une manipulation statique du ballon orienté volley avec ensuite un passage au jeu de volley adapté à la classe d'âge présente. Le tout sous la présence attentive de nous trois et aussi d'Eliane (personnel de la mairie de Vourey) laquelle a même participé à l'échauffement.

Nous avons réussi à intéresser les élèves et ils



nous l'ont bien rendu : consignes appliquées mais sans insister sur de la rigueur (nécessaire pour une pratique sportive).

Les capacités d'adaptation et de création des jeunes ont fait le reste, "ce qui nous a ravi".

La question du type de ballon à utiliser a fait débat puis décision de faire avec nos ballons

légèrement dégonflés (type adulte). Sans doute des ballons type "beach volley" ou d'un modèle plus souple serait plus adaptés pour une classe CE-CM mais l'association n'en dispose pas.

"Elles et ils sont venus, ils ont découvert le volley et l'ont pratiqué !"

Vernissage Symphonie animale, à 4 mains

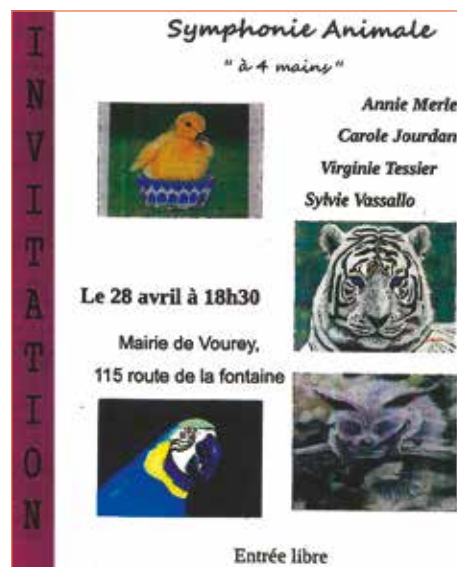


Forte de sa première exposition dans la salle du conseil municipal portant sur les portraits, Carole Jourdan est revenue en force avec trois autres artistes : Annie Merle, Virginie Tessier et Sylvie Vassallo.

Cette fois-ci leur travail tourne autour du thème "un 4 mains sur les animaux".

Tout le temps de l'exposition, nous avons pu découvrir des animaux sauvages, des animaux familiers, des oiseaux aux mille couleurs et des animaux sortis tout droit de leur imaginaire. A chaque tableau, une petite touche personnelle de l'artiste donnant envie de jouer à "qui a peint ce tableau ?"

Une exposition réussie pour notre plus grand plaisir.



Sondage accueil nouveaux arrivants

La commission Communication a proposé à l'ensemble des élus d'engager une réflexion visant à mettre en place un accueil pour les nouveaux arrivants à Vourey. Ce projet, en cours d'instruction, mobilise une équipe d'une dizaine de personnes dont trois membres extérieurs à la commission et au conseil municipal.

Deux réunions préparatoires ont déjà eu lieu. Il est cependant beaucoup trop tôt pour affirmer que ce projet verra le jour, même si les idées évoquées et les orientations prises semblent faisables, raisonnables, tant techniquement qu'économiquement.

Afin de poursuivre le travail engagé, le groupe de travail constitué a besoin de rassembler des éléments quantitatifs pour évaluer

le nombre de personnes susceptibles de participer à cet accueil dont la fréquence serait annuelle.

Il a été décidé de laisser les Voureysiennes et Voureysiens apprécier eux-mêmes s'ils se considèrent comme des "nouveaux arrivants". En effet, cet accueil devant être une opportunité forte de rencontre avec d'autres nouveaux arrivants et plus largement avec des élus, des membres d'associations, ... il nous a semblé pertinent et cohérent de n'envisager aucun critère de sélection et de créer les conditions du lien sans l'imposer.

En conséquence, durant le(s) mois à venir, la commission va réaliser un sondage parmi la population et demander aux personnes qui se considèrent comme "nouveaux arrivants"

de se faire connaître en mairie ou auprès de la commission Communication.

Leur sera demandé, leur nom, leur date d'arrivée et bien évidemment leurs coordonnées (téléphone, adresse mail et postale) pour les joindre ultérieurement.

Nous invitons & remercions les nouveaux Voureysiens à se faire connaître, ainsi que les plus anciens à communiquer cette information et ce sondage.

Vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie ou adresser un mail à la commission Communication : 04 76 07 05 19, secretariat@commune-vourey.fr, communication@commune-vourey.fr

Le saviez-vous ?

Trois fois par an, vous recevez votre bulletin municipal dans votre boîte à lettres personnelle et physique. Celui-ci a beaucoup évolué depuis son premier numéro, il y a 36 ans, comme nous vous le racontions dans les doubles pages centrales du précédent numéro. Au-delà de sa dernière évolution "tout en couleur", saviez-vous qu'il avait également une forme numérique ?

En effet, depuis le mois d'octobre 2011 avec la parution du n°75, vous pouvez consulter et télécharger chacun des bulletins municipaux déjà parus. Pour cela, rendez-vous au bas de la page d'accueil du site internet de la commune (<http://commune-vourey.fr>) et cliquez sur bulletins municipaux.

Vous découvrirez également, à côté des heures d'ouverture et des coordonnées pour contacter la mairie, la rubrique en un clic ! Elle permet, comme son nom l'indique d'accéder directement à l'agenda, aux actualités, à l'annuaire, ... mais également et vous l'ignoriez peut-être, à toutes les brèves mensuelles envoyées depuis décembre 2013.



Notre site internet fête ses 4 ans



Le précédent Vivre à Vourey célébrait les 36 ans de notre bulletin municipal.

Nouveaux voureysiens comme anciens de la commune avez pu découvrir ou redécouvrir les couvertures qui ont marqué ces différentes évolutions. Nouvel anniversaire avec ce numéro, notre site internet fête ses 4 ans. Ci-jointe, la une de l'époque, vous invitant à cliquer, cliquer, sans modération !

Ce site tout neuf, moderne et original est fortement apprécié. Les nombreux messages de félicitation reçus en témoignent. Lancé par la précédente municipalité, il a été créé par l'agence de communication Extra. (www.extra-lagence.com)

L'imaginiez-vous ?

Depuis 4 ans, il est en moyenne consulté par **1 100** visiteurs tous les mois, soit presque **40** personnes / jour. C'est plus de **3 900** pages vues tous les mois, soit plus de **130** pages / jour. La durée moyenne de consultation est de **2** minutes.



L'accès aux soins pour toute personne en difficulté

Centre Hospitalier de Voiron

La permanence d'accès aux soins de santé (P.A.S.S) est une cellule de prise en charge médico-sociale, créée pour lutter contre l'exclusion. Le centre hospitalier de Voiron s'inscrit dans cette démarche et possède sa P.A.S.S.

Elle est destinée aux personnes en situation de **précarité** du fait de l'absence de couverture sociale : pas d'accès aux droits sociaux, en attente d'une affiliation à la CMU (couverture maladie universelle), en attente d'un changement de statut social. Elle ne prend pas en charge les patients en visa touristique ou titulaires d'une prise en charge sociale dans un pays de la communauté Européenne. La P.A.S.S a pour mission de faciliter l'accès

aux soins en proposant **des consultations médicales gratuites**. Ces consultations sont de médecine générale mais permettent la redirection des patients auprès des spécialistes ainsi que l'accès aux médicaments, aux soins et aux examens hospitaliers. Toutefois, **tout état de santé nécessitant une prise en charge immédiate relève des urgences** et non du P.A.S.S.

Au-delà de l'assistance médicale, la P.A.S.S a un objectif certain d'aide à l'insertion ou à la réinsertion dans le circuit classique de prise en charge médicale. Les consultations sociales sont destinées à assister le patient dans ses démarches administratives afin **d'accéder à une couverture sociale**.

La communication est indispensable. Pour les personnes ayant des difficultés à s'exprimer et à extérioriser leur ressenti, il est conseillé de se faire accompagner d'une personne de confiance. Egalement, afin de faciliter la prise en charge et les démarches, il convient de se présenter autant que possible avec les documents médicaux et administratifs pertinents.

Les permanences médicales se font avec ou sans rendez-vous le vendredi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00. Les permanences avec l'assistance sociale sont quant à elles uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00.
Contact : 04 76 67 17 89 ou pass@ch-voiron.fr

Du reiki à Vourey

Carolina Del Sonno, jeune femme pétillante, enjouée et affable, en quête d'une vie plus saine, a retrouvé, après trois ans de développement personnel, une bonne santé physique et une harmonie entre le corps et l'esprit en alliant une alimentation saine et en s'occupant de l'être dans sa globalité.

Forte de son expérience personnelle, elle est aujourd'hui thérapeute et praticienne de reiki depuis septembre 2016, affiliée à la fédération française de reiki. Mais derrière ce nom barbare, qu'est-ce que le reiki ? Originnaire du Japon, le reiki apporte par le soin énergétique, un rééquilibrage et une harmonisation des énergies de la personne, ainsi qu'une profonde détente. C'est une méthode de soin non invasive par imposition des mains.

Celle-ci harmonise le flux énergétique de la personne. L'un des buts du reiki est de soulager les souffrances, d'apporter un calme mental, une paix intérieure et un bien-être en général. Il se fonde sur le concept de l'"Energie Universelle de Vie" ou "Souffle Vital" qui circule partout dans la nature et l'univers, qui est en interaction liée à l'énergie interne de chaque être vivant pour former un tout. Les principes du reiki reposent sur une philosophie de libération des préoccupations, libération de la colère, de gratitude envers les personnes et ce que nous avons déjà dans notre vie, de l'honnêteté avec nous-même en prenant la responsabilité de nos actes, et du respect de nous-même et de la vie autour de nous sous toutes ses formes.

Si ce beau programme, ces idéaux, font partie de votre quête ... et que voulez retrouver l'harmonie, Carolina Del Sonno pratique à domicile, mais aussi au Bouddha Spa à Voiron. Elle vous recevra avec toute sa bienveillance pour vous apporter un doux moment de bien-être.



Alors, n'hésitez pas à contacter Carolina au 07 83 34 24 40. Elle habite au 140, rue des Barres, 38210 Vourey.

"Prends soin de ton corps pour que ton ame ait envie d'y rester"
Gandhi

(c'est une de mes philosophies)

PS : les soins se pratiquent totalement habillés et uniquement sur RDV



Un troc aux plantes très prisé

Dimanche 23 avril, sur la place de notre village, la JNAC (Jardin Naturel Astuces et Conseil) a organisé la dixième édition de son troc aux plantes. Les amateurs de jardin (fleurs, plantes, légumes, ...) ont à nouveau pu partager un moment privilégié d'échanges et de partages.

Comme relaté dans l'article du Dauphiné Libéré du 25 avril, les visiteurs comme les amateurs ont pu découvrir des plants en pots de mélisse, menthe romaine, bourrache, prêle, tanaïse et de bien d'autres.

Les membres de la JNAC étaient également présents le samedi 6 mai à Coublevie pour des ateliers d'action pratique et la mise en place des légumes ou fleurs de saison. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le président Robert Lions - 04 76 07 26 24 ou vous rendre sur leur site : jnac.e-monsite.com.

Photo P. Blunat



Hommage à Jacky Nesme

Lors de la récente cérémonie commémorative du "Cessez-le feu en Algérie" ce 19 mars, célébrée cette année à Tullins, Jacky Nesme, ancien Vouveysien, a reçu la médaille militaire nationale. Cette attribution relève d'actes de bravoure lors d'engagements militaires durant son service militaire en Algérie.

Son témoignage : "Lors d'une opération, en sautant de l'hélicoptère venu nous déposer sur un piton, pour précisément déloger une horde ennemie, notre accueil devait s'illustrer par des tirs d'opposition. Le temps de s'abriter et de se repérer, les premiers gestes de survie étant "d'arroser" avec nos armes automatiques, les opposants. Les renforts pouvant de nouveau approcher".

La citation qui suivra comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire et étoile de bronze, dont voici la mention officielle militaire : "Voltigeur remarquable, ce deuxième classe d'allant et de sang-froid participera à diverses opérations hélicoptérées dont l'opération "Topaze", de novembre 59 à janvier 60 et à plusieurs engagements dans le secteur de Batna.

Le 25 février 1960, dans le djébel Lizouress, secteur d'Arris, en prenant une part active au cours d'un sévère accrochage avec une bande ennemie fortement retranchée, à la protection et au dégagement de sections amies violemment prises à partie par les feux adverses, permettant à celle-ci d'évacuer leurs blessés dangereusement exposés".



L'Association "Nos Enfants Menkes"

Le 25 février 2017, nous avons organisé à l'Espace Jean-Roybon, une après-midi festive "Nos enfants Menkes : en jeux pour nos enjeux", dans le cadre de la journée des maladies rares qui se déroule chaque année le dernier jour du mois de février.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'association "Les Voix de Soleil et d'Or" <http://www.voixdesoleiletdor.fr>. Cette association créée par Véronique et Dalila à RENAGE, a pour objectifs de chanter bénévolement dans des structures accueillant des personnes âgées, ainsi qu'à l'occasion d'événements caritatifs Elle propose également des cours de chant pour tout public.

Trois jeunes filles Stecy, Deva et Anaïs, accompagnées de Véronique nous ont emmené dans leur univers et ont su nous

transmettre leurs émotions. Sylvie et Noémie Curcio ont maquillé les jeunes et les moins jeunes, certains y sont même revenus plusieurs fois !

Nous les remercions vivement, ainsi que François Mazot pour son aide bien plus que précieuse, sans oublier Nathalie et Isabelle. Et Merci à Pierre Blunat pour son soutien actif dans notre communication.

Nos prochains grands projets se profilent déjà à l'horizon

Le week-end de rencontres avec notre assemblée générale et une conférence avec notamment les médecins du Conseil scientifique sera cette année accueilli par notre comité de SECLIN (59) les 29 et 30 septembre prochain.

Notre site avance doucement mais sûrement et devrait voir le jour avant la fin de l'année scolaire.

Merci encore une fois à tous pour votre soutien !

Bonnes vacances d'été ! En ce qui nous concerne, la période estivale sera intense et verra notre famille s'agrandir puisque nous attendons l'arrivée d'une petite fille pour la mi-juin.

Contacts

Siège social : 15, route de la Gare
38210 VOUREY
Grégory BOISSIEUX (vice-président)
et Lydia VERDEL (secrétaire)

Tél : 06.72.79.68.60 / 07.70.28.41.68
Mail : nosenfantsmenkes.vourey@gmail.com
Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Nos-enfants-menkes>

Les montres de poignet sont une invention très récente, à l'échelle de notre ère. Mais de tous temps les hommes ont voulu utiliser des moyens de repérer l'heure dans la journée. Les cadrans solaires ont eu ainsi leur "heure" de gloire.

Dans les campagnes, il était fréquent que soit installé un tel cadran sur la façade de la maison orientée au sud, la plupart du temps au dessus ou à proximité de la porte d'entrée.

Lorsqu'un occupant de la maison voulait savoir l'heure qu'il était, et à la condition qu'il fasse soleil (petite contrainte incontournable), il lui suffisait de passer la tête à sa porte et de regarder le cadran.

Et s'il était midi, il voyait midi à sa porte.

Mais l'imprécision des cadrans solaires ordinaires étant notoire, deux voisins, chacun avec son propre cadran solaire, pouvaient ne pas voir midi au même moment.

C'est alors que chacun voyait midi à sa porte et ensuite, le goût de l'homme pour les métaphores a fait le reste...

Nous vous proposons, au travers de ce Vivre à Vourey de découvrir (ou de redécouvrir) les cadrans solaires de notre commune.

La grande majorité des cadrans solaires de Vourey (et réalisés en 1791) sont de "Hyacinthe Pascalis". Cet artiste local, mort en 1804, fut peintre puis cadrancier. Il a réalisé une soixantaine de cadrans solaires en Isère, dans les environs de Saint-Pierre-de-Cherennes, son village, mais il a également, pendant plus de 20 ans, décoré bon nombre de maisons dans notre région.

Ses œuvres sont signées parfois "Fecit Pascalis" mais le plus souvent "Pascalis" ou encore "H.P." ou "P".

Les cadrans solaires de notre village, qui ont



Cadran Méridien de Val Marie



Cadran solaire à Vourey de Hyacinthe Pascalis

eu la chance de traverser le temps, sont généralement dessinés dans un carré ou à l'intérieur d'une couronne, elle-même contenue dans un carré. L'espace compris entre la couronne et le carré (les écoinçons) est généralement décoré de fleurs ou de rosaces à six, huit, dix ou douze branches. Les heures, rarement en chiffres arabes, sont disposées à l'intérieur du carré ou sur la couronne. La base du style est ornée d'une étoile, d'un croissant avec le coq gaulois, emblème de la vigilance. Au-dessus, l'artiste plaçait la devise.

Il est fort probable que Hyacinthe Pascalis possédait un recueil de pensées et de maximes où le client faisait son choix. Il est permis de supposer que ce choix était fort limité car on retrouve plusieurs fois les mêmes devises dans la même commune. Celles qu'il peignait le plus souvent étaient au nombre de trois :

- **AMICIS QUALIBET HORA** (Pour les amis il n'y a pas d'heure). C'est la plus répandue. Ceci confirme que les Dauphinois accueillent bien les amis et qu'ils sont heureux de les recevoir sans cérémonie et ce à toute heure.

- **SINE PEDE CURRO** (Sans pied, je cours ; sans langue, je parle). Enigme plaisante et facile à deviner que Pascalis mit à la mode.

- **SOLI SOLI SOLI**. Jeu de mot qui signifie "Au seul soleil du sol".

Certains cadrans réalisés par ce peintre (et reconnu en tant que tels) ne sont pas signés. Pourquoi ? Il est possible qu'il devait exécuter des cadrans à des prix différents. Comme font aujourd'hui certains industriels et peintres, il ne mettait pas son nom sur certains travaux

d'une exactitude douteuse et faits à la hâte. Cet anonymat voulu est certainement un mauvais indice sur la valeur scientifique du cadran solaire ainsi réalisé.

D'autres cadrans, cette fois ci portant sa signature, ne possèdent pas de devise. Cette dernière imposait-elle une rémunération supplémentaire parfois trop onéreuse pour le client ? C'est également envisageable...

Mais il existe également deux cadrans méridiens au cœur de Vourey.

Au contraire du cadran solaire qui lui, indique l'heure tout au long de la journée, ces cadrans méridiens, toujours face au sud, indiquent l'heure de midi à Vourey tout au long de l'année.

Ainsi, tous les mois de l'année sont représentés, gravés à même la pierre. On doit ces cadrans méridiens à Monsieur Joseph Chavin qui tenait une boutique d'horlogerie rue de Bonne à Grenoble, en 1850.

Enfin, nous nous devons de mentionner le huitième cadran solaire de Vourey. Ce dernier a été créé à l'occasion de la fête des 1000 ans de notre village en l'an 2000. Il est né de la collaboration entre les écoles de Vourey (élèves et enseignants) et Monsieur Rousset. Il a été inauguré en juin 2000.

Fort de tous ces renseignements, à vous maintenant de découvrir, au détour d'une rue de notre village, ces symboles du temps passé où la vie (et l'heure) de nos ancêtres étaient rythmés par le soleil !

Historiquement vôtre...
Les Compagnons de Volvredo

Le mot du Père Bertrand Cardinne



Été, saison des mariages...

Cet été comme les étés précédents, dans nos familles ou chez nos amis, il y aura certainement un mariage (ou plusieurs !). C'est l'occasion de se retrouver, de passer un moment convivial ; pour les plus anciens, c'est aussi la possibilité d'évoquer, avec un peu de vague à l'âme, les belles années d'une romantique jeunesse... Un mariage est évidemment beaucoup plus qu'un simple contrat entre deux personnes : c'est un engagement pris l'un envers l'autre, mais aussi envers les enfants (à venir ou déjà présents). Et c'est encore un témoignage envers la société toute entière, qui se rend présente à travers la famille, les amis venus à la Mairie, et à l'église pour les chrétiens.

Il n'y a pas de mariage "privé" : c'est devant une communauté humaine que les mariés échangent leurs consentements, car la vie de la nouvelle famille se déroulera au cœur de cette communauté. Il se crée donc un double engagement mutuel entre le couple qui se

marie, et les personnes présentes au mariage.

● D'une part, le couple s'engage à tout faire pour maintenir vivante sa promesse. On dit couramment que la famille est le noyau d'une société : c'est vrai car elle met en œuvre tout ce dont a besoin une communauté pour vivre. Elle est fondée sur la fidélité, sur l'engagement : comment envisager une vie sociale, professionnelle, économique, si la parole donnée n'est pas respectée ? Une société ne peut pas non plus exister sans sollicitude ni compassion : or c'est dans la famille que l'on apprend à prêter attention à tous, des plus petits aux plus âgés. Ainsi le couple, en se mariant, prend sa part de responsabilité dans "l'ambiance" de la communauté humaine.

● Mais d'autre part aussi, les personnes qui entourent les mariés s'engagent envers eux : notamment les témoins, et en particulier le "témoin officiel" du mariage (maire ou ministre du culte). Ceux-là prennent l'engagement d'aider la nouvelle famille dans sa vie future, et de ne pas la laisser isolée face

aux difficultés. Les témoins, qui sont souvent des amis proches, doivent avoir conscience de l'importance de leur mission : maintenir un lien avec le couple et l'assister dans les aléas de la vie.

Le mariage est toujours un événement public, les portes de l'église et de la mairie restant ouvertes : cela traduit la liberté personnelle et l'ouverture des mariés vis-à-vis de tous leurs concitoyens, lesquels doivent se sentir concernés par l'événement. C'est aussi pour cela qu'existe la belle coutume de la "publication des bans", qui rend officielle l'annonce du mariage.

Tous mes vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Père Bertrand Cardinne

Pour toute demande de renseignements concernant un futur mariage, prière de s'adresser à la maison paroissiale à Moirans, 2, rue du Prieuré. Tél : 04 76 35 59 39.

Après l'école recrute pour la rentrée prochaine

Après l'école au quotidien pour les jeunes

Côté primaire : lundi soir 16 h 30 - 17 h 45
Elèves et intervenantes toujours assidus dans le travail et aussi dans les jeux, lecture et dessin : quelle belle énergie et quels beaux liens créés !

Côté collège et lycée : mercredi soir 17 h 30 - 19 h

Dernière ligne droite de l'année avec les préparations aux examens : brevet des collèges et Bac.

Après l'école côté bénévoles

En premier, un grand MERCI
Courant de cette année, Claudine, une de

nos bénévoles a quitté l'association pour de nouveaux horizons : merci Claudine pour ce que tu as apporté à Après l'école, côté collège, lycée, primaire et en tant que vice présidente : nous te souhaitons une belle suite professionnelle et personnelle.

Après l'école recrute des bénévoles

Pour la rentrée 2017, nous recherchons des bénévoles.

Vous avez des compétences dans certaines matières : français, maths, histoire, SVT, physique, langues... pour les collégiens et lycéens.

Vous avez envie de transmettre, de partager, d'accompagner les jeunes.

Vous avez envie de rejoindre l'équipe qui accompagne les primaires, de façon régulière ou pour des remplacements.

Venez nous rencontrer le mercredi soir entre 17 h 30 et 19 h d'ici la fin de l'année ou contactez nous par mail ou téléphone.

Catherine Blanc, présidente
06 23 81 41 54 ou cblanc.croissance@laposte.net

Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

La Gaule

Amis pêcheurs,
Notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 26 février 2017 à la Maison des Associations et une permanence pour la vente de nos permis s'est tenue le dimanche suivant soit le 5 mars 2017. Nous remercions nos fidèles sociétaires pour leur présence.

L'ouverture de la truite était le samedi 11 mars (toujours le deuxième samedi du mois de mars), ainsi nous avons effectué notre premier lâcher pour cette occasion et le second a eu lieu le vendredi de Pâques.

Nous vous indiquons également que notre concours annuel se déroulera le dimanche 25 juin 2017 à l'étang de la Roize. Pour les formalités d'inscription nous les envoyons à nos sociétaires un peu plus tard.

Si vous avez des demandes particulières ou autres n'hésitez pas à nous contacter :

Marie-Christine Penon : 04 76 07 21 05

Jean Gauthier : 04 76 07 20 66

Bruno Videlier : 06 83 91 80 68

Bonne continuation à tous et toutes

Le bureau de la Gaule vouveysienne

Association citoyenne Bien vivre à Vourey (stop aux nuisances)



Nous avons créé cette association pour lutter contre toutes les nuisances.

L'ACBVV est ouverte à tous. Rejoignez-nous !
Pour nous contacter, vous pouvez nous écrire :
Email : bienvivreavourey@gmail.com
Adresse : 502, route des Pierres Blanches, 38210 Vourey
Pour mieux nous connaître, un site internet est en cours de construction: www.bienvivreavourey.info

Les élèves et les parents de Vourey ont eu un printemps bien rempli de bons moments que ça soit sur les bancs de l'école ou sur les terres voureysiennes !

Le 9 avril, nous avons mené la première Rando de Vourey ! Une randonnée, d'orientation, où plus de 200 personnes de Vourey et d'ail-



leurs, sont venues profiter d'une matinée très ensoleillée, pour partir à la recherche d'une multitude de balises, et en même temps, la découverte - ou re-découverte - des sentiers aux alentours de notre commune. Pour une fois les enfants étaient heureux de se promener à pied !! Et petits et grands ont apprécié l'activité et l'ambiance. Nous remercions tous les bénévoles et bien sûr tous les participants. A refaire l'année prochaine.

Ensuite nous avons enchaîné avec la vente des fleurs et plantes en mai. Certains ont profité des bons de commande déposés dans les boîtes aux lettres pour commander des plants de tomates, cornichons, courgettes et autres ! On espère que les orages et la météo un peu capricieuse ne leur aura pas fait du mal ! D'autres sont venus le dimanche 21 mai pour choisir parmi un grand choix de très jolies plantes et pour récupérer leur cœurs briochés - les plus avisés ont profité des fleurs et brioches pour préparer en avance la fête des Mères !! Merci à Isère Plantes et à la boulangerie Trouilloud pour leur participation encore cette année.

Nous voudrions remercier aussi les conseillers départementaux de Tullins-Rives-Moirans, M. André Vallini et Mme Amélie Girerd qui nous ont proposé des places pour le cirque Pinder à Grenoble. Nous les avons transmis à l'école et mercredi 11 mai dans une excitation agréable, la directrice Mme Béal a procédé à une tombola pour le grand plaisir de certains (voir photo ci-joint).

Nous nous engageons sur la dernière ligne droite de cette année scolaire, avec il faut le dire quelques questions et doutes quant à l'année prochaine. Est-ce que notre école aura une réouverture de classe ? En regardant l'ensemble des effectifs nous restons juste en dessous du seuil requis. Mais quand on regarde au niveau des classes élémentaires, sans réouverture, nous serions amenés à avoir des classes de plus de 30 élèves, avec double voire triple niveau pas très souhaitable, ni pour les maîtresses ni pour nos enfants. En maternelle les effectifs restent stables, mais il persiste la question de soutien et financement des ATSEM.

Enfin pour les rythmes scolaires, avec l'équipe enseignante et la mairie, nous avons opté en mars, pour le maintien des rythmes actuels pour l'année prochaine, mais à voir si on aura des changements au niveau national avec un repositionnement gouvernemental sur l'obli-



gation de faire école le mercredi matin ! Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions au moment de l'écriture de cet article, mais l'APEV sera en marche pour veiller aux priorités pour l'éducation de nos élèves.

Venez nombreux à la fête de fin d'année le vendredi 30 juin, dans le parc de la mairie pour vous amuser, échanger avec l'APEV, les enseignantes et les élèves. Jeux pour les enfants à partir de 15 h, spectacle d'école à partir de 18 h. Buvette et restauration ouvert à tous, au profit de l'école de Vourey.

L'APEV.

contact@apev-vourey.org



Une saison se termine pour Vourey-Sports

Nous voilà déjà au mois de juin. Le temps des bilans. Dernièrement s'est déroulée l'édition 2017 de Chop'in Vourey, le salon de la bière artisanale et régionale. Malgré une fréquentation en baisse de 22 % (469 visiteurs contre 602 pour l'édition 2016), cette nouvelle saison du salon a encore permis à des amateurs de bières de venir faire de nouvelles expériences gustatives avec la quinzaine d'artisans brasseurs présents dans une ambiance très conviviale.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le huitième rassemblement des écoles de foot n'est pas encore passé. Il aura lieu les 3 & 4 juin. Il permettra encore cette année à près de 600 jeunes de fouler les pelouses de Vourey pour pratiquer leur sport favori. Ce grand rassemblement concerne les catégories U7 à U13 soit des jeunes de 6 à 12 ans. Sportivement l'ensemble des équipes terminent leur championnat respectif, que ce soit au nom de Vourey-Sports ou au nom du Grou-

pement Fure Isère. Il est trop tôt pour tirer des conclusions sur leur performance même si on peut d'ores et déjà dire que l'équipe une senior devrait descendre d'une catégorie la saison prochaine.

Par ailleurs nous profitons de cette tribune pour vous alerter que la crise du bénévolat nous touche de plein fouet et que nous sommes très inquiets pour l'avenir de l'encadrement de nos équipes et de l'administration de notre club. C'est pourquoi nous profitons de cette tribune pour faire un vibrant appel aux parents et aux membres de notre association de se mobiliser pour en assurer la pérennité.

Aussi nous souhaitons accueillir, en plus de nouveaux joueurs quelle que soit leur catégorie, de nouveaux dirigeants (personne venant nous rejoindre au sein du conseil d'administration pour nous aider à animer notre association), d'éducateurs (pour assurer les entraînements et le coaching d'une équipe) et des accompagnants (pour aider l'éducateur lors des rencontres le WE) pour toutes les catégories.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact dès à présent avec le président Emmanuel Nolin au 06 32 64 85 37 ou à l'adresse mail vs.nolin.e@sfr.fr.

Pour mémoire l'assemblée générale ordinaire de fin de saison se tiendra le vendredi 16 juin à 18 h 30 dans la salle Jean-Roybon, où vous êtes toutes et tous invités.

Nouvelle recrue chez les sapeurs-pompiers



Yannick Rol est arrivé dans notre région suite à une mutation du CEA de Cadarache vers le CEA de Grenoble où il occupe un poste d'agent de sécurité.

Sapeur-pompier volontaire à Saint-Péray (07) de 2001 à 2004, il intègre le Bataillon Marin Pompier de Marseille - BMPM de 2003 à 2012 où il occupe différentes fonctions jusqu'au rôle de chef d'agrès.



Il rejoint le CEA de Cadarache comme agent de sécurité en 2012 et reprend une activité de sapeur-pompier volontaire dans la caserne de La Tour-d'Aigues (84) où il évolue jusqu'au grade de sergent chef.

En mars 2017 il mute au CEA de Grenoble et rejoint les rangs de la caserne de Vourey. Fort de sa grande expérience de sapeur-pompier, le sergent chef Roll va également nous

faire bénéficier de sa compétence de moniteur de secourisme. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les sapeurs-pompiers de Vourey recrutent trois personnes. Pour toute information complémentaire veuillez contacter l'adjudant Nicolas De Biasi au 06 86 69 29 60 ou le sergent chef Sylvain Reynaud-Dulaurier au 06 69 03 97 42

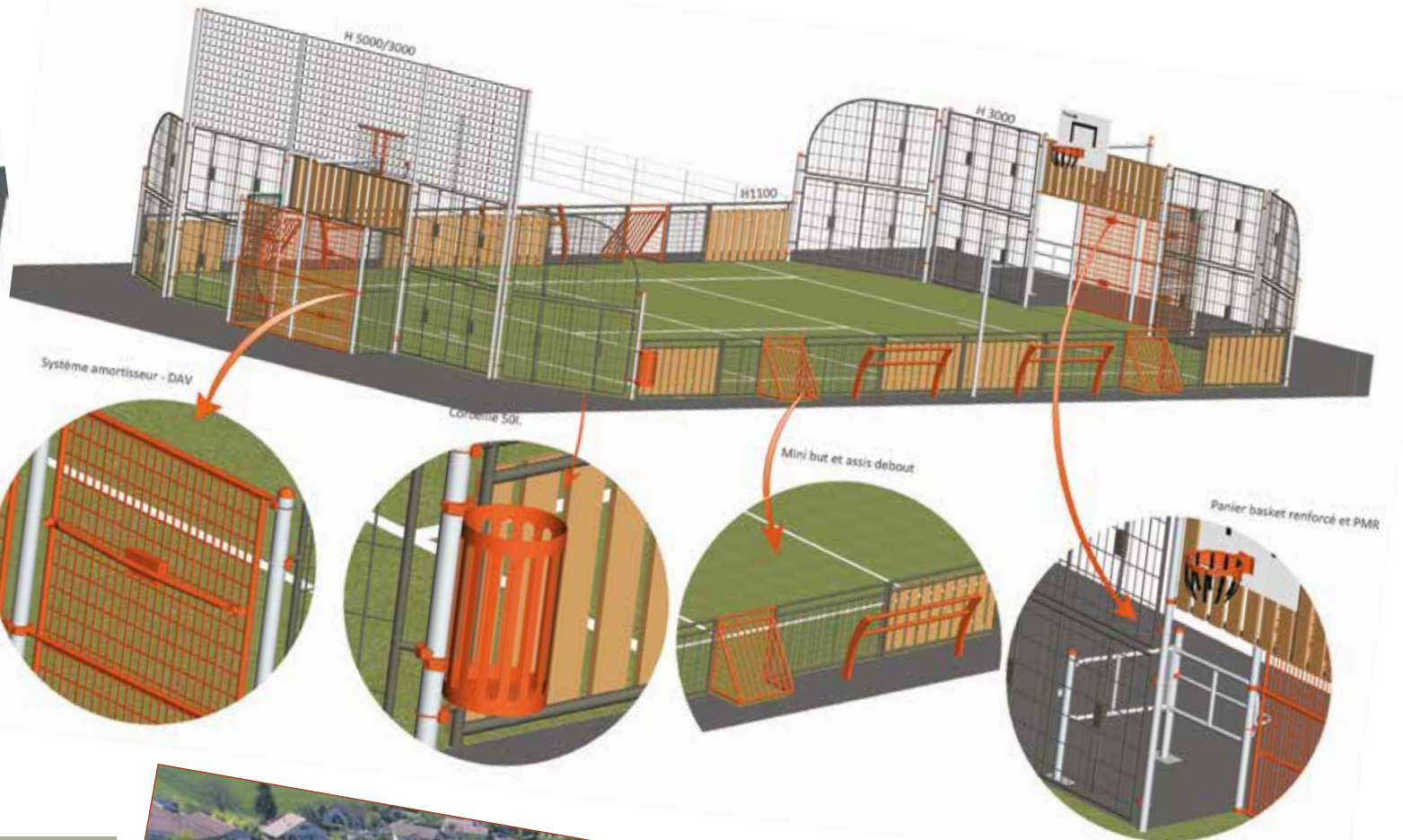
Calendrier des manifestations (juin à septembre 2017)

Juin	Sam. 3 et dim. 4	Rassemblement des écoles de foot (espace Jean-Roybon + parc)	Vourey Sports Football
	Dimanche 11	Challenge Perier (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey
		Premier tour des élections législatives	Mairie
	Vendredi 16	Assemblée générale (salle de l'Olon)	Vourey Sports Football
	Sam 17 et dim. 18	Vogue (parc municipal)	Mairie
	Dimanche 18	Deuxième tour des élections législatives	Mairie
	Vendredi 30	Fête des écoles et spectacle de fin d'année (espace Jean-Roybon)	APEV et écoles
Juillet	Lundi 3	Pique nique yoga (espace Jean-Roybon)	Yoga
	Mardi 4	Réunion des associations (salle du conseil)	Commission Animation mairie
	Jeudi 6	Concours des vétérans (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey
	Lundi 17	Réunion préparatoire forum des associations	Commission Animation mairie
	Dimanche 23	Challenge Anny Marché (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey
Août	Samedi 19	Challenge de la municipalité	La Boule de Vourey
	Jeudi 24	Journée du groupement FNACA Tullins - Vourey (espace Jean-Roybon)	FNACA
	Vendredi 25	Journée du retraité (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Mardi 29	Don du sang (espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
Septembre	Samedi 2	Forum des associations (espace Jean-Roybon)	Commission Animation mairie
	Samedi 9	Tournoi féminin (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
	Vendredi 15	Tournoi des vétérans (espace Jean-Roybon)	Amicale des vétérans VS
	Samedi 23	Challenge Fornoni (espace Jean-Roybon)	La Boule de Vourey

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.

Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA

Le projet city stade arrive à son terme



Lors des élections municipales de mars 2014, nous vous avons présenté le projet de faire un CITY STADE sur Vourey pour nos jeunes.
Après avoir longuement étudié ses possibles emplacements, l'ensemble du conseil municipal a donné son accord pour choisir celui qui présentait le plus d'avantages. Ce choix s'est confirmé lorsque l'achat du terrain a eu lieu en juin 2016 : au centre du village, à côté de l'école, avec des accès piétons tout le tour du CITY.

Nicolas Trouilloud notre jeune conseiller a mené de pied ferme ce projet.
Après en avoir délibéré, nous avons retenu la société TRANSALP, domiciliée à l'Albenc et reconnue dans ce domaine.

Les travaux vont commencer fin mai début juin 2017, sans doute au moment où vous lisez ces lignes.

Vous trouvez ci-jointes deux perspectives du city stade dont les dimensions sont de 12 mètres de large pour 21 mètres de long.

Les couleurs choisies nous semblent agréables et se fondent dans le cadre où il est disposé.
Il sera apprécié par nos ados, nos enfants, pour les activités scolaires.

Ce sera un cadre de confiance où nous pourrons avoir un regard approché et une surveillance à distance.
Ce CITY propose neuf activités différentes à nos jeunes et moins jeunes d'ailleurs.
Alors rendez vous très vite pour une partie de ballon dans ce merveilleux CITY STADE !

